

Vos questions / nos réponses

## Femme enceinte héroïnomane

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/04/2010 09:39

bonjour nous sommes étudiantes infirmières, nous constituons un dossier au sujet des femmes enceintes héroïnomanes. voici quelques questions: recevez-vous des appels de femmes enceintes héroïnomanes? si oui, quelles questions vous posent-elles régulièrement? quels conseils et/ou orientation leurs proposez vous? avez-vous des démarches à suivre? à quels trimestres en sont-elles, ainsi que leurs tranches d'âges? merci d'avance

---

**Mise en ligne le 16/04/2010**

Bonjour,

en effet, il arrive à des femmes enceintes héroïnomanes de joindre le service téléphonique "Addictions drogues alcool info service" (ADALIS) ou de poser des questions sur notre site Internet.

Mais la faible fréquence de leurs appels ou de leurs questions ne permet pas d'établir de statistiques significatives ni même de dégager des généralités sur leurs contenus.

Un suivi médical particulièrement vigilant à la spécificité de leur grossesse est conseillé, ainsi qu'un accompagnement psychologique et social dans un Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie (CSST) le plus proche de chez elles.

Nous vous invitons à consulter, sur notre site, le dossier " Drogues et grossesse" dans les "Questions les plus fréquentes" de la rubrique "S'informer".

Les liens qui vous sont transmis à la suite de notre réponse vous permettront d'accéder à des études sur les femmes enceintes et les conduites addictives ainsi qu'à des études sur les dispositifs accueillant les mères toxicomanes. Nous espérons qu'elles vous seront utiles à la constitution de votre dossier.

Bon courage à vous toutes.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

## [Centre Spécialisé d'Accueil et de Soins de Reims](#)

27, rue Grandval  
**51100 REIMS**

**Tél :** 03 26 02 19 43

**Site web :** [www.cast.asso.fr](http://www.cast.asso.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

[Voir la fiche détaillée](#)